## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

## COMMUNE DE MONTLAUR

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal: 15

Date de la convocation: 17/01/2020

- en exercice: 15

- qui ont pris part à la délibération : 11

Date d'affichage:

Et le vingt-quatre janvier à 20 heures 30

Séance du 24 janvier 2020

L'an deux mille vingt

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents: Laurent BERNAT, Philippe DOMENGE, Vivien GUIRAUD, Bernard LAFFOND, Viviane

RAMONDENC, Alain RASCOL, Nathalie RICARD, Jean-François ROUSSET, Naudy ROUX

Absent(e) s excusé (e)s: Elodie ALINAT, Adeline BOUDOU-THERON, Patrick CADENET, Marie-Claude DECUP-

CAUMES, Sandrine FAVRE

Procuration: Elodie ALINAT à Viviane RAMONDENC

Secrétaire de séance : Viviane RAMONDENC

Objet de la délibération n° 02-2020

## Construction d'un multiservices à Montlaur: Désignation d'un contrôleur technique et d'un coordonnateur de sécurité

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des travaux de construction d'un multiservices à Montlaur un contrôleur technique et un coordonnateur de sécurité pour effectuer la mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs doivent être désignés.

Une consultation auprès de trois bureaux d'études a été lancée. Deux offres sont parvenues en mairie :

	Mission contrôle technique construction- Proposition HT	Mission coordonateur de sécurité - Proposition HT
BUREAU VERITAS		
87, rue Firmin 12850		
Onet le Château	5 010,00	3 195.50
SOCOTEC		
Avenue de l'hôpital		
Bourran 12000 Rodez	5 800,00	1 400,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE DE CONFIER** la mission contrôle technique construction pour un montant de 5 800.00 € HT au bureau d'études SOCOTEC, sis Avenue de l'Hôpital 12000 RODEZ
- **DECIDE DE CONFIER** la mission coordination de sécurité pour un montant de 1 400.00 € HT au bureau d'études SOCOTEC, sis Avenue de l'hôpital 12000 RODEZ
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à la présente décision

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits Suivent au registre les signatures des membres présents, <u>Pour copie conforme</u>.

> Le Maire, Patrick RIVEMALE

Accusé de réception en préfecture 012-211201546-20200124-20200124\_02-DE Reçu le 29/01/2020